

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-contractuels-du-9-mars-2019>



Enseignants de l'Unsa

Infolettre contractuels du 9 mars 2019

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info contractuels -

Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Contractuels du second degré : non à plan social dans l'Éducation nationale !
Les enseignants contractuels du second degré seront les premiers visés par les 2250 suppressions d'emplois prévus à la rentrée 2019.

Le SE-Unsa écrit au ministre et invite les enseignants contractuels à se faire connaître dès aujourd'hui pour que le SE-Unsa les accompagne.

[Signaler sa situation](#)



Prime d'activité : êtes-vous éligible ?
Depuis le 1er janvier 2019, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté. Comment savoir si vous êtes éligible ?
Le SE-Unsa vous explique tout.

[En savoir plus](#)



Je donne mon avis sur mon métier

Vous êtes plus de 50 000 enseignants, CPE et PsyEn contractuels : votre avis sur votre métier compte !
Donnez-le, faites entendre votre voix en répondant à la 7e édition du Baromètre Unsa Éducation de nos métiers.

Participer au baromètre